

**Année 2018**  
**Séance du 5 avril 2018**  
  
**N° 03**  
**Objet : Approbation des  
comptes administratifs et  
affectation des résultats 2017**

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille dix-huit et le cinq du mois d'avril à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomeration, régulièrement convoqué le vingt-huit du mois de mars 2018, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommée secrétaire de séance : MARTIN Emmanuelle

**Etaient présents :**

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, AUZET Eric, AUZET Guy, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard, BARTOLINI Jean-Louis, BAUDOUY MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BLOT Michel, BONNET Brigitte (à partir du rapport n°2), BONNET Martine, BONZI Maryse, BOURJAC Jean Marie, BREMOND Danièle, BRUN Patricia, CAREL Serge, CASA Chantal, CAZERES Benoit, CHATARD Gilles, COMBE Gérard, DE VALCKENAERE Gilles, DEORSOLA Jean Paul, DOMENGE Eliane, ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FIAERT Claude, FLORES Sylvain, FONTAINE Sonia, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy (jusqu'au rapport n° 09), HERMITTE Francis, JULIEN Jacques, LE CORRE Thibault, LEDEY Olivier (jusqu'au rapport n°28), MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, NICOLOSI Philip, ORSINI Philippe (à partir du rapport n° 6), PAUL Gérard, PAUL Gilles, PAYAN Claude (jusqu'au rapport n°19), POULEAU Philippe, PRIMITERRA Geneviève, REINAUDO Gilbert, REINAUDO Patrick, ROCHAT Jacques (jusqu'au rapport n° 28), RONDEAU Daniel, SERRA Victor, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard (à partir du rapport n° 4), TRABUC Nicolas, VILLARD René, VILLARON Bruno, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

**Etaient suppléés :**

PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy  
LEJOSNE Patrick a donné pouvoir à TOUSSAINT Carole  
SEVENIER Jean a donné pouvoir à GUICHARD Francis  
URQUIZAR Danielle a donné pouvoir à GIRARD BEGUIER Laurent  
AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques

**Etaient représentés :**

AILLAUD Sylvie a donné pouvoir à VILLARD René  
AUBERT Serge a donné pouvoir à SERRA Victor  
AYMES Bernard a donné pouvoir à VILLARON Bruno  
BALIQUE François a donné pouvoir à BARTOLINI Bernard  
COSSERAT Sandrine a donné pouvoir à MALDONADO Jean Paul  
FERAUD Maryline a donné pouvoir à CAREL Serge  
FIGUIERE Delphine a donné pouvoir à BREMOND Danièle  
OGGERO BAKRI Céline a donné pouvoir à BLANC Michel  
ORSINI Philippe a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick (jusqu'au rapport n° 5)  
REBOUL Childéric a donné pouvoir à BLOT Michel  
SFRECOLA Alain a donné pouvoir à ESMIOL Gérard  
THIEBLEMONT Martine a donné pouvoir à LE CORRE Thibaut  
THONNATTE Lionel a donné pouvoir à BAUDOUY MAUREL Marie Anne  
TONELLI Corinne a donné pouvoir à BARBERO Christian

**Etaient excusés :**

ISOARD Roger  
MAGAUD Marie José  
MUNOZ MALDONADO Julien

\*\*\*\*\*

**REÇU EN PREFECTURE**

le 10/04/2018

Application agrée à E-legalis.com

70\_DE-004-200067437-20180405-03\_05042018

**Monsieur Patrick MARTELLINI, rapporteur, expose ce qui suit :**

Conformément aux dispositions évoquées dans le rapport précédent, il incombe à notre assemblée d'adopter les derniers comptes administratifs des communautés de communes fusionnées et d'affecter les résultats.

Les excédents de fonctionnement constatés doivent être affectés en priorité à la couverture des besoins de financement de la section d'investissement.

**1 - Budget Principal de la Communauté d'Agglomération :**

Budget Principal	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	34 841 633,25 €	40 068 166,03 €	5 226 532,78 €
Investissement	6 631 436,61 €	5 393 357,68 €	- 1 238 078,93 €
Report investissement	3 351 480,20 €	932 258,00 €	- 2 419 222,20 €
Besoin section investissement			3 657 301,13 €

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget principal, d'affecter "en réserves" de la section d'investissement la somme de 3 657 301,13 € et de reprendre en excédent de fonctionnement la somme de 1 569 231,65 €.

**- Budget Annexe des Ordures Ménagères :**

Ordures Ménagères	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	162 867,82 €	292 543,02 €	129 675,20 €
Investissement	62 875,34 €	81 650,04 €	18 774,70 €
Besoin section investissement			0,00 €

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe ordures ménagères, de reprendre en excédent de la section d'investissement la somme de 18 774,70 € et de reprendre en excédent de fonctionnement la somme de 129 675,20 €.

Compte tenu de l'instauration de la taxe sur l'ensemble du territoire de l'agglomération par délibération n° 5 du 21 septembre 2017, le budget annexe « redevance des ordures ménagères » est supprimé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'actif et le passif seront repris dans le budget principal.

Récapitulatif des résultats du Budget Principal de la CA	Montant
Résultat global de fonctionnement (A)	5 356 207,98 €
Résultat global d'investissement	- 1 219 304,23 €
Résultat report	- 2 419 222,20 €
Besoins de la section d'investissement (B)	3 638 526,43 €
Résultat repris en fonctionnement (A - B)	1 717 681,55 €

**2 - Budget Annexe de l'abattoir de Digne :**

Abattoir de Digne	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	847 320,54 €	897 550,26 €	50 229,72 €
Investissement	123 895,16 €	99 261,61 €	- 24 633,55 €
Report investissement	60 560,00 €	70 000,00 €	9 440,00 €
Besoin section investissement			15 193,55 €

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe de l'abattoir de Digne-Les-Bains, d'affecter "en réserves" de la section d'investissement la somme de 15 193,55 € et de reprendre en excédent de fonctionnement la somme de 35 036,17 €.

**3 - Budget Annexe de l'abattoir de Seyne :**

Abattoir de Seyne	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	188 924,68 €	200 020,25 €	11 095,57 €
Investissement	35 338,30 €	20 265,68 €	- 15 072,62 €
Report investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Besoin section investissement			15 072,62 €

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe de l'abattoir de Seyne, d'affecter "en réserves" de la section d'investissement la somme de 11 095,57 €.

**4 - Budget Annexe des SPANC :**

Budget Annexe SPANC	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	50 490,81 €	71 230,68 €	20 739,87 €
Investissement	6 802,14 €	28 305,44 €	21 503,30 €
Report investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Besoin section investissement			0,00 €

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe du SPANC et de reprendre en excédent de fonctionnement la somme de 20 739,87 € et 21 503,30 € en excédent d'investissement

Transports Urbains Dignois	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	1 160 995,55 €	1 145 365,48 €	- 15 630,07 €
Investissement	28783,09 €	136 871,22 €	108 088,13 €
Report investissement	110 000,00 €	25 600,00 €	- 84 400,00 €
Besoin section investissement			0,00 €

**5 - Budget Annexe des Transports Urbains Dignois :**

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe « transports urbains », et de reprendre en excédent d'investissement la somme de 108 088,13 € et en déficit de fonctionnement 15 630,07 €.

#### **6 - Budget Annexe "Sires" (restauration scolaire) :**

Budget Annexe Sires	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	181 064,33 €	209 163,38 €	28 099,05 €
Investissement	2 784,50 €	1 232,96 €	- 1 551,54 €
Report investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Besoin section investissement			1 551,54 €

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe "Sires", d'affecter "en réserves" de la section d'investissement la somme 1 551,54 € et de reprendre en excédent de fonctionnement la somme de 26 547,51 €.

#### **7 - Budget Annexe "barrage de Vaulouve" :**

Budget Annexe Vaulouve	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	17 583,95 €	42 231,26 €	24 647,31 €
Investissement	18 644,87 €	6 916,26 €	- 11 728,61 €
Report investissement	55 431,00 €	48 886,00 €	- 6 545,00 €
Besoin section investissement			18 273,61 €

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe "Vaulouve", d'affecter "en réserves" de la section d'investissement la somme 18 273,61 € et de reprendre en excédent de fonctionnement la somme de 6 373,70 €.

#### **8 - Budget Annexe de la Zone d'Activités "Henrious" de la CCABV :**

Budget Annexe ZA Henrious	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	1 624,14 €	0 €	- 1 624,14 €
Investissement	12 237,14 €	0 €	- 12 237,14 €
Report investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Besoin section investissement			0,00 €

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe de la Zone d'Activités "Henrious".

### 9 - Budget Annexe du Parc Industriel de la "Cassine":

Budget Annexe Parc Cassine	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	163 948,83 €	551 302,21 €	387 353,38 €
Investissement	447 724,93 €	317 665,03 €	- 130 059,90 €
Report investissement	193 956,34 €	0,00 €	- 193 956,34 €
Besoin section investissement			324 016,24 €

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe du Parc Industriel de la "Cassine", d'affecter "en réserves" de la section d'investissement la somme 324 016,24 € et de reprendre en excédent de fonctionnement la somme de 63 337,14 €.

### 10 - Budget Annexe de la Zone d'Activités "Saint-Pierre":

Budget Annexe ZA St-Pierre	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	34 110,01 €	242 806,97 €	208 696,96 €
Investissement	12 166,68 €	20 851,41 €	8 684,73 €
Report investissement		0,00 €	
Besoin section investissement			0,00 €

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe de la Zone d'Activités "Saint-Pierre" et de reprendre en excédent de fonctionnement la somme de 208 696,96 € et en excédent d'investissement 8 684,73 €.

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé qui précède,

Sous la présidence de Madame Maryse BONZI, doyenne,

Après que Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente de Provence Alpes Agglomération, se soit retirée de la séance pour le vote,

➤ *A la majorité moins trois contre*

**Adopte le compte administratif du budget principal,**

**Affecte** « en réserves » de la section d'investissement la somme de 3 657 301,13 €  
Reprend en excédent de fonctionnement la somme de 1 569 231,65 €

➤ *A la majorité moins trois contre*

**Adopte le compte administratif du budget annexe ordures ménagères**

Reprend en excédent de la section d'investissement la somme de 18 774,70 €  
Reprend en excédent de fonctionnement la somme de 129 675,20 €

Ainsi, compte tenu de la suppression de ce budget annexe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et de la reprise de l'actif et du passif dans le budget principal, les montants repris au budget principal sont les suivants :

- Montant affecté « en réserves » de la section d'investissement 3 638 526,43 €
- Montant repris en excédent de fonctionnement 1 717 681,55 €



REÇU EN PREFECTURE

le 10/04/2018

Application agrée E-legalite.com

70\_DE-004-200067437-20180405-03\_05042018

➤ A la majorité moins trois contre

**Adopte** le compte administratif du **budget annexe de l'abattoir de Digne-Les-Bains**

**Affecte** « en réserves » de la section d'investissement la somme de 15 193,55 €

Reprend en excédent de fonctionnement la somme de 35 036,17 €

➤ A la majorité moins trois contre

**Adopte** le compte administratif du **budget annexe de l'abattoir de Seyne**

**Affecte** « en réserves » de la section d'investissement la somme de 11 095,57 €

➤ A la majorité moins trois contre

**Adopte** le compte administratif du **budget annexe du SPANC**

Reprend en excédent de fonctionnement la somme de 20 739,87 €

Reprend en excédent d'investissement la somme de 21 503,30 €

➤ A la majorité moins trois contres

**Adopte** le compte administratif du **budget annexe du Transport Urbain Dignois**

Reprend en excédent d'investissement la somme de 108 088,13 €

Reprend en déficit de fonctionnement la somme de 15 630,07 €

➤ A la majorité moins trois contre

**Adopte** le compte administratif du **budget annexe « SIRES »**

**Affecte** « en réserves » de la section d'investissement la somme de 1 551,54 €

Reprend en excédent de fonctionnement la somme de 26 547,51 €

➤ A la majorité moins trois contre

**Adopte** le compte administratif du **budget annexe de « Vaulouve »**

**Affecte** « en réserves » de la section d'investissement la somme de 18 273,61 €

Reprend en excédent de fonctionnement la somme de 6 373,70 €

➤ A la majorité moins trois contre

**Adopte** le compte administratif du **budget annexe de la zone d'activités « Henrious »**

➤ A la majorité moins trois abstentions

**Adopte** le compte administratif du **budget annexe du parc industriel de « La Cassine »**

**Affecte** « en réserves » de la section d'investissement la somme de 324 016,24 €

Reprend en excédent de fonctionnement la somme de 63 337,14 €

➤ A la majorité moins trois abstentions

**Adopte** le compte administratif du **budget annexe de la zone d'activités « Saint-Pierre »**

Reprend en excédent de fonctionnement la somme de 208 696,96 €

Reprend en excédent d'investissement la somme de 8 684,73 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme  
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO

